

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

---

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 66

présenté par  
M. Salen

-----

### ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 24, supprimer les mots :

« au Haut Conseil des mines et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est d'éviter de créer une nouvelle structure, génératrice de coûts et d'encore plus de formalisme.